

Pour de l'informations en temps réel, nous vous invitons à suivre la page Facebook du syndicat.



[STT du CHU de Québec/ INFO](#)



Consignes du 17 mars 2020 en lien avec la COVID-19

Québec, 17 mars 2020 16 h – Voici les dernières informations et consignes en lien avec la COVID-19. Nous vous demandons de transmettre ces informations dans vos équipes, à vos collègues et aux personnes ne détenant pas de courriel dans les meilleurs délais.

Précisions pour les parents qui ont un enfant qui fréquente l'École secondaire Les Etchemins (ESLE) : Ils doivent suivre les mêmes règles que pour tous les employés qui ont un membre de la maisonnée en isolement volontaire ou obligatoire.

Voici le rappel de ces consignes:

- Les employés qui ont un membre de la maisonnée en isolement volontaire ou obligatoire doivent le déclarer à leur supérieur.
- Si les personnes de la maisonnée en isolement ne présentent pas de symptômes, l'employé peut se présenter au travail.
- Si les personnes de la maisonnée en isolement présentent des symptômes, l'employé peut se présenter au travail en portant un masque et en prenant sa température deux fois par jour et en surveillant ses symptômes.
- Si les personnes de la maisonnée en isolement ont un résultat positif à la COVID-19, l'employé devra se conformer aux recommandations de la santé publique et aviser son supérieur. Dans l'attente des recommandations de la santé publique, l'employé devra demeurer au domicile en isolement préventif.

En résumé, cohabitez avec une personne en isolement.

- Si vous cohabitez avec une personne asymptomatique en isolement volontaire préventif, vous n'avez aucune mesure particulière à prendre outre celles liées aux mesures de prévention. Continuez à vous laver les mains régulièrement, respectez une distance de 2 mètres entre vous et les membres de votre résidence et évitez de partager vos objets personnels tels que: assiettes, ustensiles, verres. Ce qui veut dire que les autres personnes de la maisonnée peuvent poursuivre leurs occupations habituelles

Initiative personnelle

Nous sommes en structure de sécurité civile, ce qui signifie une gestion « top-down ». Ce faisant, aucune initiative personnelle n'est autorisée. Si vous avez une initiative à proposer, vous devez la soumettre à votre supérieur immédiat ou votre directeur, et ce, peu importe la fonction que vous occupez.

Carte d'identité

Il est obligatoire pour tous les intervenants du CHU de porter en tout temps leur carte d'employé et de la présenter à l'agent de sécurité lors de son entrée dans l'hôpital.

Délestage d'activités

Le délestage découle de consignes nationales avec un arrimage régional et notre organisation. Aucune initiative personnelle de délestage n'est autorisée.

Pour les chirurgies

- Nous avons déjà délesté les interventions de patients qui avaient séjourné à l'extérieur du Canada qui étaient non-urgentes et les P4

- Nous sommes actuellement à établir des critères de délestage pour les autres chirurgies non-urgentes des autres priorités
- D'autres lignes directrices du MSSS sont à venir

Pour les cliniques externes spécialisées et tout autre rendez-vous ambulatoire

- Nous avons déjà délesté les patients ayant séjourné à l'extérieur du Canada et qui étaient non-urgents
- Des lignes directrices du MSSS sont à venir
- Des démarches sont en cours avec des médecins pour évaluer les rendez-vous à conserver, à reporter et à annuler (l'analyse de la requête, par un rendez-vous téléphonique avec le patient ou par un rendez-vous en télésanté avec le patient).

Employés excédentaires

Nous sommes en situation de demande relativement faible dans certains secteurs pour le moment, mais nous devons nous préparer à une demande plus forte dans certains secteurs critiques. C'est pourquoi aucun congé lié à une présence excédentaire ne sera autorisé à compter de maintenant.

La même chose sera faite au niveau des médecins dont les activités seraient modifiées en raison du délestage d'activités.

Activités et services de bénévolat

Toutes les activités et les services offerts par les bénévoles (peu importe leur âge) dans nos hôpitaux sont suspendus pour une durée indéterminée, et ce, sans exception.

Voici les principaux secteurs d'activités :

- Accueils fixes, mobiles et dans les services d'urgences
- Services de boissons et collations dans les salles d'attente
- Boutiques et kiosques de Loto-Québec
- Accompagnement d'usagers en ambulatoire
- Activités à l'hôtellerie hospitalière
- Centre d'information sur le cancer et ses ateliers
- Pédiatrie et salles de jeux
- Communion et musique
- Visites d'amitié aux soins palliatifs et en soins de fin de vie

Formations annulées

Toutes les formations destinées au personnel et aux gestionnaires sont annulées. Seules celles indiquées dans la section États des activités de la page Web sont maintenues. [https://www.chudequebec.ca/coronavirus-\(covid-19\).aspx](https://www.chudequebec.ca/coronavirus-(covid-19).aspx)

Travailleurs immuno-supprimés

Nous sommes encore en attente des directives du MSSS. Pour l'instant le statu quo prévaut sur cette question.

Favoriser les rencontres virtuelles

Dans la mesure du possible, prioriser les réunions de 8 à 10 personnes au maximum et favoriser les rencontres téléphoniques.

Consigne pour les équipements de protection individuelle (EPI)

Nous vous rappelons qu'il y a en ce moment deux niveaux de protection en place :

- **gouttelette contact** avec protection oculaire qui inclut notamment un masque de procédure et visière
- **aérienne contact renforcé** pour des procédures plus invasives et qui inclut notamment un masque N95.

Appel au calme

Nous comprenons que nous sommes dans une situation qui peut entraîner de l'inquiétude, mais nous comptons sur votre collaboration et professionnalisme.

Consultez la page Web du CHU sur la COVID-19 régulièrement, particulièrement la Foire aux questions, vous y trouverez toutes les informations destinées aux intervenants du CHU (accessible aussi à partir de l'intranet).
[https://www.chudequebec.ca/coronavirus-\(covid-19\).aspx](https://www.chudequebec.ca/coronavirus-(covid-19).aspx)

Nous vous remercions de votre collaboration.

Votre comité exécutif

Pour de l'informations en temps réel, nous vous invitons à suivre la page Facebook du syndicat.



[STT du CHU de Québec/ INFO](#)

